



## Conseil économique et social

Distr. générale  
26 janvier 1999  
Français  
Original: anglais

---

### Commission du développement durable

#### Groupe de travail spécial intersessions sur les modes de consommation et de production et le tourisme

22-26 février 1999

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

#### Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

### Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Modes de consommation et de production.
4. Tourisme.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail.

### Annotations

#### 1. Élection du Bureau

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, le Groupe de travail élit les membres du Bureau au début de sa 1re séance parmi les représentants de ses membres, selon que de besoin. On trouvera dans l'annexe II la liste des membres de la Commission.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Conformément à l'article 7 du Règlement intérieur, la Commission adopte au début de chaque session, après l'élection du Bureau, l'ordre du jour de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. Le projet de programme de travail du Groupe de travail figure dans l'annexe I.

### **3. Modes de consommation et de production**

Dans sa résolution 1997/63, le Conseil économique et social a décidé que, durant la période 1998-2002, la Commission du développement durable devrait maintenir la pratique consistant à établir, sous réserve de l'approbation du Conseil, au maximum deux groupes de travail intersessions spéciaux par an en vue de l'aider à préparer l'année à venir.

En conséquence, dans sa décision 6/6, la Commission a décidé qu'un groupe de travail se consacrerait aux océans et aux mers, et à un examen d'ensemble du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, et que l'autre axerait ses travaux sur les modes de consommation et de production, y compris les recommandations concernant l'adoption de modes de consommation viables à inclure dans les principes directeurs pour la protection du consommateur, conformément à la demande formulée par le Conseil économique et social dans sa résolution 1997/53, et sur le tourisme.

À sa séance du 16 décembre 1998, le Bureau de la Commission a décidé que le Groupe de travail spécial intersessions sur les modes de consommation et de production et le tourisme se réunirait du 22 au 26 février 1999.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général contenant un examen global de la modification des modes de consommation et de production (E/CN.17/1999/2)

### **4. Tourisme**

Dans sa résolution 1997/63, le Conseil économique et social a approuvé le programme de travail pluriannuel de la Commission du développement durable, 1998-2002, tel que recommandé par l'Assemblée générale à sa dix-neuvième session extraordinaire (résolution S-19/2 de l'Assemblée générale, annexe, appendice).

Dans sa décision 6/6, la Commission, tenant compte du fait que dans son programme de travail le tourisme avait été retenu comme principal secteur économique pour 1999, a décidé de consacrer un de ses deux groupes de travail à l'étude des modes de consommation et de production et au tourisme.

#### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur le tourisme et le développement durable (E/CN.17/1999/5 et Add. 1 à 3)

### **5. Questions diverses**

### **6. Adoption du rapport du Groupe de travail**

Selon la pratique établie, le Groupe de travail présentera un rapport à la Commission à sa septième session.

Conformément aux décisions prises par le Bureau lors des réunions qu'il a tenues le 16 décembre 1998 et le 20 janvier 1999, le rapport comprendra deux parties : i) une synthèse du Coprésident et ii) les éléments d'un projet de décision qui feront l'objet de négociations durant la septième session de la Commission.

## Annexe I

### Projet de programme de travail

Le projet de programme de travail du Groupe de travail spécial intersessions sur les modes de consommation et de production et le tourisme est fondé sur les recommandations du Bureau.

#### Semaine du 22 au 26 février

<b>Lundi 22 février</b>		Ouverture de la session
Matin	<i>Point 1</i>	Élection du Bureau
		Déclarations liminaires des Coprésidents
	<i>Point 2</i>	Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation
		<i>Point 3</i>
		<i>Présentation du rapport du Secrétaire général</i>
		<i>Présentation des résultats des réunions inter-sessions pertinentes</i>
		<i>Débat général</i>
Après-midi	<i>Point 3</i>	Modes de consommation et de production
		<i>Suite et fin du débat général</i>
<b>Mardi 23 février*</b>		
Matin	<i>Point 4</i>	Tourisme
		<i>Présentation du rapport du Secrétaire général</i>
		<i>Présentation des résultats des réunions inter-sessions pertinentes</i>
		<i>Débat général</i>
Après-midi	<i>Point 4</i>	Tourisme
		<i>Suite et fin du débat général</i>
<b>Mercredi 24 février</b>		
Matin	<i>Point 3</i>	Modes de consommation et de production
		<i>Présentation de la synthèse du Coprésident</i>
		<i>Présentation des éléments d'un projet de décision</i>
Après-midi	<i>Point 3</i>	Modes de consommation et de production
		<i>Débat général portant sur la synthèse du Coprésident et sur les éléments d'un projet de décision</i>

\* Si les délégations choisissaient de présenter des exposés nationaux, elles devraient le faire durant la séance du matin, le mardi 23 février. Le programme de travail serait ajusté en conséquence.

**Jeudi 25 février**

- Matin            *Point 4*      Tourisme  
*Présentation de la synthèse du Coprésident*  
*Présentation des éléments d'un projet de décision*
- Après-midi    *Point 4*      Tourisme  
*Débat général portant sur la synthèse du Coprésident et sur les éléments d'un projet de décision*

**Vendredi 26 février**

- Matin            *Point 3*      Modes de consommation et de production  
*Présentation du deuxième projet de la synthèse du Coprésident*  
*Présentation de la deuxième version des éléments d'un projet de décision*  
*Observations finales des délégations sur les documents susmentionnés*
- Après-midi    *Point 4*      Tourisme  
*Présentation du deuxième projet de la synthèse du Coprésident*  
*Présentation de la deuxième version des éléments d'un projet de décision*  
*Observations finales des délégations sur les documents susmentionnés*
- Point 5*      Questions diverses
- Point 6*      Adoption du rapport du Groupe de travail  
Clôture de la session

## Annexe II

### Liste des membres de la Commission du développement durable à sa septième session

Algérie  
Allemagne  
Antigua-et-Barbuda  
Arabie saoudite  
Belgique  
Bénin  
Bolivie  
Brésil  
Bulgarie  
Canada  
Chine  
Colombie  
Côte d'Ivoire  
Djibouti  
Égypte  
Espagne  
États-Unis d'Amérique  
Fédération de Russie  
France  
Gabon  
Guyana  
Hongrie  
Inde  
Indonésie  
Iran (République islamique d')  
Irlande  
Japon  
Maurice  
Mauritanie  
Mexique  
Mozambique  
Nicaragua  
Niger  
Nouvelle-Zélande  
Pakistan  
Panama  
Pays-Bas  
Pérou  
Philippines  
Pologne  
Portugal  
République centrafricaine  
République populaire démocratique de Corée  
République tchèque  
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord  
Slovaquie

Soudan  
Sri Lanka  
Suède  
Suisse  
Thaïlande  
Venezuela  
Zimbabwe

---